



## AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE/DÉVELOPPEMENT DURABLE

# La gestion différenciée des espaces verts

Dans le cadre du développement durable et pour l'entretien de ses 300 hectares d'espaces verts, la Ville de La Roche-sur-Yon a mis en place la gestion différenciée. Fonctionnement ?



Le Jardin François-Mitterrand.

La gestion différenciée est une organisation qui prend en compte les caractéristiques géographiques, écologiques, paysagères des différents sites, leur fréquentation, leur usage... afin d'adapter les interventions d'entretien. « En effet, l'entretien n'est pas réalisé de la même manière selon que l'on se trouve jardin François-Mitterrand, sur un terrain de sport ou dans une vallée », explique Marie-Noëlle Mandin, élue chargée des espaces verts. « La gestion différenciée ne signifie pas moins d'entretien, mais un entretien différent et adapté. » Si, à l'origine, l'idée était d'optimiser le temps de travail et de favoriser une approche écologique de la gestion des espaces verts, aujourd'hui les priorités de la gestion différenciée à La Roche-sur-Yon concernent l'augmentation de la biodiversité, la réduction de la pollution d'origine phytosanitaire et la revalorisation des déchets verts. Laisser une vieille souche d'arbre pour que les insectes puissent vivre, garder des ronciers qui deviennent des lieux

de nidification et de refuge des oiseaux, ne pas enlever les mauvaises herbes sur certains sites, c'est aussi ça la gestion différenciée. « De toute façon, il n'y a pas de mauvaises herbes. Toutes les plantes ont une utilité. Un terrain de football entretenu, c'est beau. Mais, c'est un espace sans vie », confie Marie-Noëlle Mandin.

En effet, entre quarante et cinquante espèces végétales se côtoient dans une prairie contre seulement cinq pour les gazons tondues une fois par semaine et traité avec un désherbant sélectif. Les intérêts de la gestion différenciée se situent à plusieurs niveaux :

- Pédagogique : ces sites peuvent être utilisés pour montrer aux enfants et aux adultes ce que peut être la nature (flore et faune) quand on la respecte ;

“ pas moins d'entretien, mais un entretien différent et adapté ”

- Elle permet également de mieux utiliser les ressources humaines, d'optimiser les temps de travaux et de réduire les coûts d'intervention. À titre d'exemple, l'entretien du square Bayard représente 15 € par an et par m<sup>2</sup> contre 0,05 € par an et par m<sup>2</sup> pour un espace comme le bois des Girondins ;



Le rond-point des Oudairies.



La vallée d'Alluchon.

- Il y a bien sûr l'environnement : cela permet aux espèces de se développer, de se multiplier et de limiter la pollution d'origine phytosanitaire. En instaurant cette politique d'entretien, la municipalité de La Roche-sur-Yon s'inscrit donc directement dans une démarche de développement durable.

## Six catégories

Les espaces verts de La Roche-sur-Yon sont classés en six catégories selon une logique de gestion différenciée :

- les jardins de prestige ;
- les jardins traditionnels ;
- les espaces verts fonctionnels ;
- les vallées vertes ;
- les espaces naturels ;
- les terrains de sports.

### >>> Les jardins de prestige (1,3 ha)

Ces espaces très structurés avec de nombreux massifs fleuris composés font appel à toute une palette végétale horticole. Ils nécessitent un entretien très régulier (taille, arrosage, désherbage) et un nombre important de fleurissement. Exemples : jardin François Mitterrand, square Albert I<sup>er</sup>, place Napoléon, jardin des Compagnons, square Bayard...

### >>> Les jardins traditionnels (7,7 ha)

Moins sophistiqués que les jardins de prestige, ils sont cependant tout aussi agréables. Les massifs fleuris sont limités aux plantes vivaces et

à quelques plantes annuelles réduisant alors le temps d'entretien. Faisant appel à toute la palette horticole, nous retrouverons aussi bien des végétaux spécifiques que des gazons à fonction décorative. Exemples : place de la Vendée, gares routière et SNCF, le Moulin de la Garde...

### >>> Les espaces verts fonctionnels (101 ha)

Destinés à la promenade, au repos et aux jeux, ces espaces sont un intermédiaire entre les jardins à fonction décorative et les espaces naturels. Ils sont ouverts, fonctionnels et associent les plantes horticoles aux plantes indigènes. Ils se retrouvent au coin d'une rue, dans les écoles, les résidences pour personnes âgées,

près des terrains de sport et autres espaces publics.

### >>> Les vallées vertes (106 ha)

Aménagés de façon à respecter et à conforter les paysages naturels, les vallées vertes sont des espaces essentiellement composés de végétaux indigènes. Les massifs fleuris y sont absents et les allées sont non bordées. L'entretien se limite au strict nécessaire imposé par la fréquentation. Exemples : toutes les vallées.

### >>> Les espaces naturels (41 ha)

Les espaces naturels sont des sites préservés ou reconstitués. Tout comme les vallées, les massifs floraux y sont absents, les arbres et arbustes y sont champêtres. La nature retrouve sa place, les interventions humaines sont très espacées : la fauche et la surveillance du patrimoine arboré se font uniquement une à deux fois par an. Exemples : bois des Girondins, alentours du barrage de Moulin-Papon, chemins piétons plantés dans les zones rurales...

### >>> Les terrains de sport (31 ha)

Espaces soignés pour permettre la pratique sportive.

## LES CHIFFRES À RETENIR

>>> 7 vallées : l'Yon, l'Ornay,

la Riallée, l'Amboise, la Brossardière, la Trézanne, la Poirière ;

>>> 75 jardiniers ;

>>> 300 ha d'espaces verts ;

>>> 5 000 m<sup>2</sup> de fleurissement saisonnier ;

>>> 20 000 arbres.



Le stade Henri-Desgrange.